

MERCI !!!

Merci Anne-Sophie BERTHOU et Nathalie GUILLAUME pour votre dévouement pendant tant d'années en tant que Secrétaire et Trésorière du CE Siège-PEI. Vous avez préféré rester neutres syndicalement pendant ces derniers mois et c'est tout à votre honneur afin de rester au côté des permanentes et des salariés. Maintenant que vous êtes libérées délivrées de la CFDT et de vos mandats, nous avons le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au sein du syndicat ASISA.



Pour adhérer :

Compléter le formulaire à retourner scanné à contact@asisa.fr ou RDV sur notre site www.asisa.fr

Nom:.....

Prénom:.....

Société:.....

Courriel:
.....

Cotisation annuel :.....€

La cotisation annuelle correspond à 0,20% de ton salaire net et est entièrement destinée au fonctionnement (frais d'achats divers, d'édition de tracts, d'informatique...)

FAISONS-NOUS ENTENDRE !

Le 11 décembre s'est ouverte la négociation annuelle (NAO) sur les rémunérations, l'emploi et le temps de travail.

Venez partager vos idées et revendications sur <https://www.asisa.fr> rubrique Forum.

Vos avis, souhaits et idées récurrents seront transmis à la Direction par vos représentants ASISA lors des CE et autres rencontres.



SUR LES TRACES DE L'ENQUÊTE...

Rappelez-vous : La CFDT a, par l'intermédiaire de son cabinet Syndex, réalisé une grande enquête auprès de l'ensemble des salariés ARKEA (sauf ceux des filiales, et c'est bien dommage) sur le thème de l'Indépendance du Groupe. Et bien les résultats sont tombés et vous ne les avez pas ?... Nous non plus !



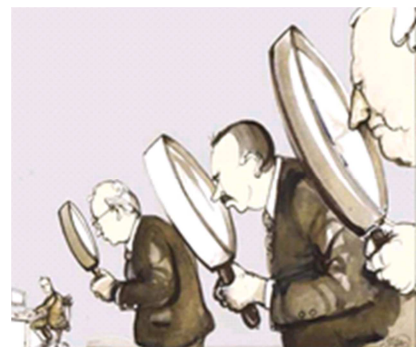
ON NOUS ESPIONNE ...

En réponse à une question sur la consultation de la messagerie d'un salarié par sa hiérarchie, la Direction précise que l'utilisation de la messagerie est présumée professionnelle.

Donc l'employeur est en droit d'ouvrir et de lire les messages sans l'autorisation ni la présence du salarié, à moins que ce dernier ne les ait identifiés comme « personnels » (en objet).

Les messages personnels sont couverts par le secret des correspondances.

Un responsable hiérarchique peut demander à consulter les mails d'un collaborateur en cas d'absence ; un formulaire permet de faire cette demande qui est validée par l'inspection générale.



PETIT + INFO GMAIL !

Notez bien que désormais, dans votre messagerie Gmail, vous n'avez plus de dossier « confidentiel ». Quand bien même vous ajoutez un libellé « confidentiel », « personnel », « perso »... à un message, ce dernier est accessible par les collègues avec qui vous partagez éventuellement votre boîte mail.

LE FORFAIT JOUR ÉTEND SES TENTACULES...

Vous postulez à un poste éligible au forfait jour mais vous souhaitez néanmoins conserver votre rythme « classique » en passant devant la badgeuse..... et bien vous n'avez pas le poste ! Il n'y a plus le choix. En cas de refus du forfait jour, le salarié ne change pas d'emploi. CQFD !

POULPE
FICTION



NE RIEN DIRE NE VEUT PAS DIRE NE RIEN FAIRE...

Ne vous y trompez pas, la campagne de dénigrement de notre Groupe par l'alliance CNCM – CM11 CIC ne faiblit pas. Les tentatives de « récupération » des administrateurs, des politiques, des autorités..... etc, perdurent bel et bien, de même que la volonté de nous déstabiliser, voire de nous diviser. Restons unis ! Ensemble protégeons NOS emplois !



Ce n'est pas pour nous !



PRIME MACRON...

Combien ? Une prime jusqu'à 1000 euros, totalement défiscalisée et exonérée de toute charge sociale, et si l'employeur veut verser une prime plus importante, tant mieux.

Pour qui ? Pour les salariés qui touchent moins de 3600 euros net par mois.

Quand ? Les entreprises devront verser cette prime exceptionnelle avant le 31 mars 2019.

Bon, on sait déjà que nos cadres dirigeants ne peuvent pas y prétendre, mais ce n'est pas une raison pour ne pas la distribuer à ceux qui peuvent en profiter !!!!! ON LA VEUT !

UN WEEK-END AU TOP !

Nous avons préparé, mis en place, accueilli, distribué, accompagné, photographié, ri, rangé....



Bref, Asisa se réjouit d'avoir été présent pendant ces 2 jours réservés à l'arbre de Noël du Siège et surtout d'avoir partagé ces moments avec vos enfants, vous et le père Noël.



C'était super. Merci à tous.

JOYEUSES FETES

Toute l'équipe ASISA vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

